

Participer à l'insertion professionnelle

« Insertion Vaud » a organisé à Vallorbe jeudi passé un « Afterwork » consacré à l'insertion professionnelle, avec la participation du Conseiller d'État Pierre-Yves Maillard, et de représentantes de la Fondation Saphir. Une trentaine d'intervenants dans le domaine participaient à cette fin d'après-midi studieuse, organisée aussi avec le concours de la SIC de Vallorbe-Ballaigues Vaulion du président Jean Fleurimont. Après les allocutions introductives d'usage, et les salutations du syndicat de Vallorbe Stéphane Costantini, Pierre-Yves Maillard a exposé de façon succincte les domaines et modalités d'intervention de son département DSAS dans le cadre essentiel de l'insertion professionnelle. En commençant par citer un chiffre révélateur : 60 % des bénéficiaires de l'aide sociale sont dépourvus de qualifications professionnelles. Ce chiffre concerne aussi bien les adultes que les jeunes. Or, si l'avenir appartient aux jeunes, l'intégration de ces derniers est une tâche essentielle des pouvoirs publics, ceci en collaboration avec les très nombreux intervenants privés, employeurs ou organismes publics ou semi-publics existant dans ces domaines. Les dispositifs sociaux en place poursuivent trois buts de base : prévenir, sécuriser et insérer. Les ORP ont actuellement la charge de plus de 3'000 adultes en mesure d'insertion professionnelle (MIP). Quant aux personnes en quête



Un intervenant de marque, en la personne de Pierre-Yves Maillard. (Photo Olivier Gfeller)

d'insertion sociale, elles sont plus de 16'000 suivies par les autorités d'application du revenu d'insertion. Ceci en vue aussi bien d'une requalification professionnelle que d'une réinsertion sociale. Depuis 2015, un dispositif pilote a été mis en place à Lausanne couplant l'ORP et le CSR, de façon à harmoniser et vitaliser les pratiques. Actuellement, on renonce à octroyer l'aide sociale à un jeune. On l'oblige, dans un premier temps, à suivre une mesure d'insertion professionnelle pour

éviter qu'il ne s'installe sans beaucoup de possibilités d'en sortir, dans une position « d'aidé » pour plusieurs dizaines d'années, ce qui ne favorise ni l'estime de soi ni l'acquisition de connaissances. Le monitoring de toutes ces mesures permet de noter des progrès constants. Pour la première fois en 2017, le coût de l'aide sociale RI dans le canton ira décroissant légèrement, malgré l'augmentation générale de la population. 50 % des bénéficiaires d'une mesure d'insertion professionnelle la terminent avec une solution d'emploi ou de formation. Depuis 2006, près de 1'200 bénéficiaires ont réussi un examen diplômant – avec 80 % de réussite aux examens finaux.

L'exemple de SAPHIR

L'équipe de la Fondation SAPHIR emmenée par sa directrice des RH Elisabeth Gafsou a ensuite témoigné de son quotidien comme entreprise accueillant des bénéficiaires de mesures d'insertion professionnelle. Une opération gagnant-gagnant, car le passage du statut de bénéficiaire de mesure à auxiliaire ou employé permanent y est fréquent. SAPHIR revendique d'assumer son rôle sociétal, comme employeur régional dynamique et engagé dans le domaine de la réorientation professionnelle et formation.

L'homme qui écrit aux Conseillers fédéraux

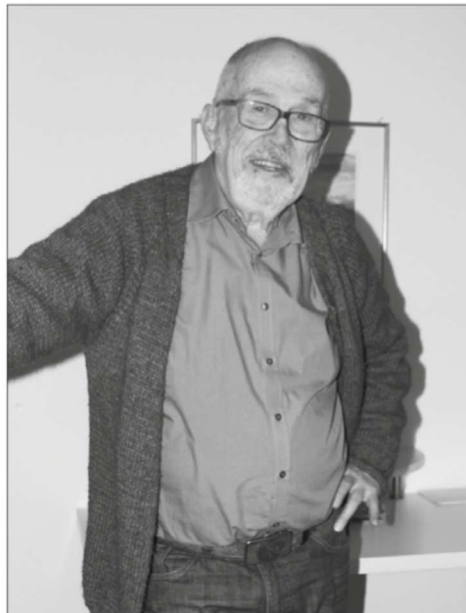
Rendez-vous a été pris au domicile de Jean-Thierry Langer, au chemin de la Magnenette à Orbe.

L'accueil est avenant et chaleureux, le chien Scotch fait la fête. C'est dans le bureau, vaste et clair avec vue sur le jardin, que se passera l'entrevue. Là, au milieu de notes, de correspondances en cours et de multiples classeurs, trône le grand écran de l'ordinateur. Une armoire sécurisée anti-feu révèle le caractère précieux des archives qu'elle recèle. Ce bureau, c'est en quelque sorte l'antre du collectionneur qu'est Jean-Thierry Langer. Il avoue y passer beaucoup de temps, « trop même... ».

Collectionner, un gène familial

Jean-Thierry Langer est né à Gland. Après avoir travaillé avec son père dans l'alimentation pour bétail, il s'engagera chez Nestlé à Vevey, puis sera muté à Orbe, au centre de développement. Là, il sera chef du personnel pendant 25 ans, jusqu'à sa retraite qu'il prendra anticipée pour des raisons de santé. Il a aimé pratiquer la voile, l'équitation et regrette de moins bouger. Mais, ce que ce passionné de justice et d'équité aime par-dessus tout, c'est écrire. Ecrire pour suggérer à nos décideurs politiques ses propositions, principalement sur le plan économique, énergétique, financier et écologique. Il n'omet jamais de signaler qu'il est aussi collectionneur d'autographes et obtient, la plupart du temps, des réponses signées! C'est le cas par exemple avec Doris Leuthard, Joseph Deiss, Didier Burkhalter, Guy Parmelin ou Simonetta Sommaruga, pour n'en citer qu'une infime partie.

Cette passion pour la compilation remonte au frère de son arrière-grand-père et à son grand-père dont il a hérité les collections à l'âge de 18 ans. C'est ainsi



Jean-Thierry Langer correspond avec nos dirigeants et collectionne leurs signatures. (Photo Catherine Fiaux)

que les nombreux classeurs de l'armoire renferment d'innombrables trésors représentant 6 siècles de signatures, puisque la première remonte à François 1^{er}, roi de France dès 1515!

La philatélie, la généalogie

Jean-Thierry Langer a aussi le goût des timbres (président du club de philatélie d'Orbe) et des arbres généalogiques. Il a écrit et publié un livre « Généalogie Langer » où il remonte jusqu'en 1618. S'il poursuit ses

investigations dans ce domaine, par contre il met en veille la philatélie.

Il a actuellement très à cœur de peaufiner la rédaction d'un fascicule « Utopie » où il expose son intime conviction que nous sommes à la porte de l'effondrement du capitalisme, qu'il ne s'agit plus de corriger, mais bien de changer. Mais ceci serait l'objet d'un autre article!

Homme d'opinion, clairvoyant, généreux et pugnace, Jean-Thierry Langer n'a pas fini de s'impliquer!

La Praz revotera

Selon « 24 Heures », le Conseil général de La Praz sera convoqué une nouvelle fois le 27 mars pour se prononcer sur le parc éolien du Mollendruz. On se souvient que ce projet avait été refusé par de nouveaux conseillers, opposés à l'implantation.

C'est un nouvel élément, la volonté des localités de Mont-la-Ville et de Juriens de ne pas abandonner le projet, qui permet à la Municipalité de La Praz de le soumettre une deuxième fois à son Conseil, comme la loi le lui autorise. En effet, l'Exécutif communal a estimé qu'il était d'urgence concevable de renoncer à une étude de dix années de travail, sans avoir parfaitement informé ses citoyens avant qu'ils se prononcent sur un thème que la Municipalité a toujours soutenu.